



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Téloc: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAISONNETTE

MARDI 13 NOVEMBRE 2018 À 18H30
À L'ÉDIFICE MUNICIPAL

Présents : Viviane Baldwin, maire;
Jules Boudreau, maire adjoint;
Michèle Poirier, conseillère;
Joanne Cormier-Baldwin, conseillère;
René Poirier, conseiller.

Absent : Aucun.

1. Ouverture

Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents et appelle l'assemblée à l'ordre à 18h37.

2. Relevé des présences

Deux citoyens présents.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Cormier-Baldwin;
Appuyé du conseiller Boudreau;
QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté;
Adopté.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Madame la mairesse déclare un conflit d'intérêts, car elle fréquente l'entraîneur de l'équipe de hockey féminin de la polyvalente Louis-Mailloux. Elle se retire du vote de la proposition 2018-11-13 #2.

5. Procès-verbal de la réunion précédente

Il est proposé par le conseiller Boudreau;
Appuyé de la conseillère Cormier-Baldwin;

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 9 octobre 2018 soit adopté tel que présenté;
Adopté.



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Télé: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

6. **Suivi du procès-verbal de la réunion régulière précédente (S/O)**

7. **Délégations, requêtes et pétitions (S/O)**

8. **Rapport des comités**

- **Chemin des Chalets**
Voir Annexe I

La conseillère Cormier-Baldwin fait la lecture de son rapport.

Il est Proposé par la conseillère Cormier-Baldwin;

Appuyé par conseiller Poirier;

QUE le rapport du comité Chemin des Chalets du mois d'octobre 2018 soit accepté tel que présenté;

Adopté.

- **Parc et loisirs(S/O)**
- **Travaux publics(S/O)**
- **Comité Ad-hoc(S/O)**
- **Comité de finance(S/O)**
- **Comité Municipalité amie des ainées (S/O)**
- **Comité Débarcadère (S/O)**

- **Rapport de la mairesse**

Madame la mairesse fait la présentation de son rapport du mois d'octobre 2018.

Voir Annexe II.

Il est proposé par la conseillère Cormier-Baldwin;

Appuyé de la conseillère Poirier;

QUE le rapport de la mairesse pour le mois d'octobre soit accepté tel que présenté.

Adopté.

9. **Correspondance reçue et envoyée**

Madame la mairesse fait la présentation des correspondances.

11. **Motions et avis de motion**

- **MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL 2018-11-13#1**



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Téloc: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a l'intention de modifier l'arrêté adoptant le plan municipal suite à une demande présentée par Denis Haché pour permettre

L'aménagement d'un terrain de camping sur les deux propriétés situées sur la rue Châtillon 20082079 et 20092623

IL EST RÉSOLU QUE soit rédigé en conséquence un arrêté modifiant le plan municipal en modifiant la carte de zonage en créant une zone N (naturelle) sur une partie des lots ciblés, à même une zone RA (habitation unifamiliale) et une zone CH2 (chalets et habitation).

IL EST RÉSOLU QU'un arrêté soit rédigé à cet effet et, ladite modification soit présentée au public le 11 décembre 2018 en la salle du Conseil à Maisonnette, N.-B. à 18 h 30; que le secrétaire municipal se charge, au nom et pour le compte du Conseil de donner l'avis public prescrit au paragraphe 25(1) de la Loi sur l'urbanisme, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau du secrétaire municipal.

Proposé par la conseillère Poirier;
Appuyé par le conseiller Poirier;
Adopté.

- DON À LA PLM 2018-11-13#2

ATTENDU QUE le village de Maisonnette encourage les jeunes de nos communautés à participer aux sports d'activité physique,

Il est proposé par le conseiller Boudreau;
Appuyé du conseiller Poirier;

QUE le village de Maisonnette effectue un don de 200\$ à l'équipe de hockey féminin LES ACADIENNES DE LA PLM

Adopté.

- DON À L'ACCUEIL SAINTE-FAMILLE 2018-11-13#3



1512, RUE CHÂTILLON Phone/Tél: (506) 726-2717
MAISONNETTE N.-B. Fax/Téloc: (506) 726-2718
E8N 1S4 info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

ATTENDU QUE l'accueil Sainte-Famille offre des services réconfortants et sécuritaires 24 heures sur 24, 7 jours semaine aux femmes et aux enfants victimes de violence familiale;

QUE l'un de leurs projets est de bâtir une nouvelle construction de 6 appartements, appelée : Maison 2e étape, aidant les victimes à retrouver leur autonomie et indépendance;

Il est proposé par la conseillère Poirier;
Appuyé du conseiller BOUDREAU;

QU'afin d'aider à l'obtention de leur objectif d'amasser 70 000\$, le village de Maisonnette fasse un don de 250 \$ à l'Accueil Sainte-Famille.

Adopté.

- SOUMISSION POUR LA NEIGE

ATTENDU QUE le Village offre au public de soumissionner pour le déneigement de la cour des pompiers, de la patinoire ainsi que celle de la mairie;

QUE l'annonce est affichée publiquement pendant plus de deux semaines et que ces soumissions ont été ouvertes de manière privée avec les soumissionnaires, la secrétaire ainsi qu'un membre du conseil le vendredi 9 novembre;

Il est proposé par la conseillère Cormier-Baldwin;
Appuyé par conseillère Poirier;

QUE le village de Maisonnette accepte la soumission de Pêcheries Gauvin Ltée. au montant de 80.00\$ l'heure taxes en sus.

Adopté.

12. Affaires nouvelles

Les revues de presse de septembre et octobre sont présentées. Madame la mairesse souligne la doyenne du village.

13. Période de questions

Mme Gilardeau : Pourquoi y a-t-il une grosse augmentation avec la collecte des déchets?



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Télé: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

Madame la mairesse : Jeudi prochain, j'assisterai à une réunion avec la Commission des services régionaux pour avoir plus d'information, mais en gros, la péninsule est divisée en 11 zones. Les contrats de ces zones arrivent à échéance en février et les soumissionnaires avec les plus basses soumissions présentaient une augmentation de 47%. Par contre, ce 47% d'augmentation est causé par 2 facteurs, soit la hausse du service et l'augmentation imposée par REDPINE. Peu importe la tournure de la situation, nous aurons tout de même une augmentation au niveau du cout de la collecte des déchets.

Mme Gilardeau : Est-ce qu'ils prennent en considération les fonds dont dispose les municipalités?

Mme la mairesse : Oui, le total est divisé entre toutes les municipalités selon l'assiette fiscale.

Mr.Plourde : Est-ce que les soumissionnaires peuvent justifier leurs augmentations?

Madame la mairesse : Ils tentent de la justifier avec le prix de l'essence, le salaire des employés, etc., mais la variation est beaucoup trop grande.

Mr.Plourde : Les municipalités devraient s'organiser entre elles pour se regrouper et faire leur propre collecte.

Madame la mairesse : Il y a plusieurs facteurs à évaluer. Une discussion avait été faite à ce sujet 3 ans passé et être seuls n'était pas une solution économique.

Monsieur Laroque : Nous pouvons faire appel au forum des maires.

Madame la mairesse : Nous sommes plus forts avec la CSR en raison de la présence des DSL.

Madame Gilardeau : Est-ce que vous allez recommencer les Jasette et Galette?

Madame la mairesse : Oui, en janvier. Le premier sera le 13 et ensuite aux 2 semaines. Aussi nous aurons l'après-midi du père Noël le 9 décembre, n'oubliez pas d'inscrire les enfants avant le 6 décembre.

14. **Ajournement**

Madame la mairesse propose l'ajournement de la réunion à 19 h 11.



1512, RUE CHÂTILLON
MAISONNETTE N.-B.
E8N 1S4

Phone/Tél: (506) 726-2717
Fax/Télec: (506) 726-2718
info@maisonnette.ca
www.maisonnette.ca

Viviane Baldwin,
Mairesse

Pamella Doucet -Hachey,
Secrétaire, trésorière, greffière